

Soutenir la création, soutenir les artistes

La question de la place de l'artiste concerne tout l'écosystème de la culture, de la même manière que la place de l'art concerne la société toute entière : les artistes interrogent le monde sur la capacité de l'homme à se représenter, la capacité de la société à se repenser de manière collective, le désir d'expression de tous. Le secteur de la culture doit être force de proposition.

Soutenir les artistes l'emploi artistique, l'intermittence, ou des dispositifs comme le FONPEPS, **c'est garantir les moyens de la création comme les conditions de travail de ces métiers.**

C'est aussi garantir les moyens artistiques des établissements culturels, leur capacité à investir dans de nouveaux projets, de nouvelles œuvres. C'est encore donner aux artistes la légitimité d'investir des territoires et de participer à la vie des établissements au-delà de la seule création artistique. C'est enfin la volonté des élus et des partenaires de placer l'art, l'artiste, au cœur du projet culturel et social du territoire.

Face au crédo préalable de l'efficacité de la dépense publique, le débat sur la culture devient technocratique quand il devrait rester politique et philosophique. Nous devons continuer à penser notre action en termes de passerelles, de mise en commun, de construction avec les champs du social ou de l'éducation...

Nous revendiquons le cadre garanti d'une expérimentation continue et partagée, une capacité à diffuser nos modèles.

Nous refusons l'instrumentalisation des œuvres ou la récupération des manifestations culturelles à des fins politiciennes. C'est la mise en travail de la citoyenneté qui nous occupe.

La première marque du soutien aux artistes est de reconnaître, ainsi qu'aux compagnies, leur capacité d'initiative, de formulations en propre de solutions, de dispositifs, de manières de faire. Les équipes artistiques doivent être des interlocuteurs et des partenaires des politiques publiques culturelles et non des bénéficiaires ou des prestataires de service. Ce sont des initiateurs, des collaborateurs responsables de la cohérence totale, singulière, de leurs projets.

Nous travaillons à une hypothèse : pour que l'artiste reprenne force, nous souhaitons proposer un pacte avec les élus locaux, l'Etat et la population, pour repenser entièrement la mission artistique comme mission d'éducation populaire. Que cette mission soit l'un des axes de la subvention de l'art, que l'autre en soit la recherche. Que ce nouveau paradigme nous permette de concevoir ensemble des dispositifs réellement efficaces car réellement adaptables à la diversité des projets artistiques mis en œuvre par des compagnies ou portés par des artistes et des établissements.

5 propositions

- Reconnaître aux équipes artistiques leur capacité à initier, à mettre en œuvre et à porter un projet, leur permettre ainsi d'apparaître comme des interlocuteurs et des partenaires des politiques publiques culturelles à part entière et non comme des bénéficiaires ou des prestataires de service.
- Ouvrir une concertation globale au sujet des équipes artistiques, sur l'articulation des parcours d'artistes, les rapports à la population et l'action culturelle, les nouvelles formes juridiques, les nouvelles formes de productions, le soutien à la recherche artistique et l'innovation entrepreneuriale.
- Faire converger les crédits disparates de plusieurs champs de politique publique auxquels certains projets artistiques et culturels peuvent prétendre dans le cadre d'une nouvelle alliance entre l'art et la population, portée par l'Etat et les collectivités.
- Développer la politique de soutien direct aux équipes artistiques dans le respect des équilibres territoriaux ; favoriser les conventionnements pluriannuels et multipartenariaux, pour inscrire les projets dans un temps long, nécessaire à leur déploiement.
- Financer davantage les résidences, afin de donner capacité aux équipes d'inscrire dans un temps long leurs créations et leur rapport aux populations ; ouvrir le dispositif « artistes associés » à tous les établissements (à l'heure actuelle il n'est pas accessible aux scènes pluridisciplinaires pour la danse).

